



07/09/2020

PROTCOLE SANITAIRE - COVID19

Référent COVID 19 au RSSO : LACROIX Sophie

Email : contact_covid@rso.fr

Mobile : 06.71.03.56.29

Site : www.rso.fr, formulaire contact, sujet "COVID-19"

I. Les règles générales

Le respect des gestes barrières

- se laver les mains à l'eau et au savon au sanitaire ou par une friction hydro-alcoolique :
 - à l'entrée dans la salle ;
 - en cas d'échange matériel ou de contact ;
- se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou éternuant dans son coude ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle ;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
- Le respect de la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes.

Le port du masque est obligatoire pour toutes personnes âgées de plus de onze ans sur tout le complexe sportif Gustave Plantade.

II. Accès à la salle et séances

Les vestiaires collectifs

Les vestiaires collectifs sont accessibles dans le strict respect des protocoles sanitaires.

- Pour ne pas surcharger les vestiaires, s'équiper en priorité à l'extérieur, devant la salle ou sur les bancs dans la salle si l'activité en cours le permet.
- Le nombre de pratiquants se changeant simultanément dans le vestiaire est limité à 5. Aussi, le pratiquant équipé doit **ranger ses affaires dans son sac et sortir s'installer dans la salle** en attendant le début du cours et ainsi **laisser sa place dans le vestiaire**.
- Le port du masque est obligatoire dans les vestiaires et le respect d'une distanciation physique de 1 mètre entre chaque personne est recommandé.
- L'accès aux douches est autorisé en respectant la distanciation physique (le port du masque n'est pas obligatoire).

A l'arrivée

L'entrée se fait toujours par la petite porte de la salle verte.

Entrer dans la salle, seulement si un bénévole ou l'entraîneur vous y invite.

Vérifier qu'on vous note sur une fiche de présence (si la fiche n'est pas préremplie, laisser le **nom, prénom, numéro de portable et adresse email valide** du pratiquant ou du responsable légal qui l'accompagne).

Pour l'accompagnant:

N'entrez dans la salle que si le pratiquant n'est pas autonome et s'il n'est pas possible de l'équiper à l'extérieur. Dans ce cas, **l'accompagnant doit sortir de la salle** dès que le pratiquant est préparé.



Pour le pratiquant:

- Arriver avec son eau.
- Le masque doit être porté à l'arrivée et dans le vestiaire. Il peut être retiré lors de l'activité sportive. Le masque doit être remis lors du retour dans le vestiaire et à la sortie de la salle.
- Autant que possible, arriver à la salle équipé de sa tenue de sport.
- Éviter d'échanger du matériel avec un autre pratiquant.
- Tout matériel prêté par l'entraîneur ou un bénévole pour la pratique sera désinfecté après son utilisation.

- Ne pas toucher le matériel pédagogique (sono compris).

En fin de séance

- L'accompagnant peut venir aider le pratiquant à se dé-équiper s'il n'est pas autonome et qu'il n'est pas possible de le faire à l'extérieur.
- **La sortie de la salle se fait par la grande porte double battant.**
- Lorsque le pratiquant est prêt, vous devez quitter le vestiaire et la salle. **Si vous avez besoin de renseignement, demandez à en parler à l'extérieur afin laisser la place au nouveau cours.**

III. Les cas Covid-19

Par mesure de précaution pour l'ensemble des membres de l'association, nous vous demandons de bien vouloir nous tenir informés et respecter les préconisations suivantes en cas avéré, de suspicion ou de contact Covid-19.

Veillez retrouver ici <https://ffroller.fr/wp-content/uploads/anexe2.pdf> le protocole détaillé à suivre en cas de maladie du Covid-19 ou de contact avec une personne malade.

Cas de suspicion et cas positif d'un pratiquant

En cas de suspicion Covid-19, nous tenir informés et attendre le résultat du test avant votre retour en séance.

Dans le cas d'un Covid-19 positif merci de nous en informer afin que nous puissions prendre contact avec l'Agence Régionale de Santé et informer les membres du groupe concerné par le cas positif afin qu'ils soient vigilants à de potentiels symptômes et les encourager à pratiquer un dépistage

Cas contact

Un cas contact est une personne ayant été en contact avec une personne déclarée positive au Covid-19.

Si vous êtes un cas contact, veuillez vous isoler et ne pas participer aux séances tant que vous n'avez pas pu être dépisté négatif.

Cas contact dans le même foyer

Si vous êtes pratiquant et qu'un membre de votre foyer est un cas contact, veuillez ne pas participer aux séances tant que le cas contact de votre foyer n'est pas dépisté négatif.

SOPHIE LACROIX
Présidente du RSSO

ROLLER SKATING
St ORENS
CLUB AFFILIÉ, FFRS
